



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

PICARDIE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JEAN CLAUDE BILLOT
Délégué régional
de la délégation Picardie

« 2013 : RENFORCER LA TERRITORIALISATION POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION »

Je suis heureux de vous présenter, au nom de la délégation régionale Picardie, le bilan synthétique de l'année 2013 qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Le CNFPT Picardie est l'une des rares délégations à proposer aux collectivités une démarche collective « plan de formation ». Ce plan permet de recenser les besoins de formation et de territorialiser les réponses à ces besoins.

Cette proximité, croisée avec une offre plus adaptée, a permis de satisfaire l'un des objectifs du projet national de développement : réduire les inégalités en favorisant l'accès à la formation des catégories C qui constituent en Picardie, 79,9 % des effectifs d'agents territoriaux.

Dans notre délégation, le nombre de présents en formation a augmenté de 24,20 % entre 2012 et 2013. C'est le signe que notre offre de formation répond à une forte demande des collectivités et des agents. De plus, cette offre évolue bien évidemment en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

À cet effet, la délégation Picardie propose, chaque année, une vingtaine de journées d'actualité sur des thèmes d'actualité comme la réforme des rythmes scolaires, les marchés publics ou encore la réforme des modes de scrutin. Ces journées ponctuent l'année et permettent aux agents de bénéficier, en temps voulu, d'une réelle qualité d'information.

Je tiens à remercier l'ensemble des collectivités qui mettent à notre disposition des salles pour la formation, mais aussi, les cadres et agents des services RH qui constituent un relais essentiel pour mettre en œuvre et développer une offre pertinente et de qualité.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

UN TAUX DE PRÉSENCE EN HAUSSE

20 689 STAGIAIRES INSCRITS EN FORMATION EN 2013

SOIT UNE PROGRESSION DE 24,20 %.

361 368

HEURES DE FORMATION STAGIAIRES ont été dispensées en 2013, ce qui constitue une augmentation de 14,3 % par rapport à 2012.

LE NOMBRE DE PRÉSENTS EN FORMATION PAR SESSION A PROGRESSÉ

PASSANT DE 13,9 EN 2012 À 15 EN 2013.

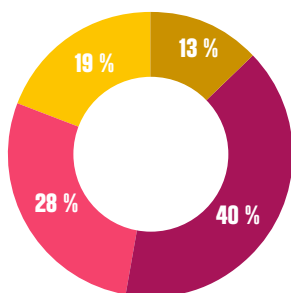
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

Nombre de sessions :

1 214 en 2013, + 7 % par rapport à 2012.

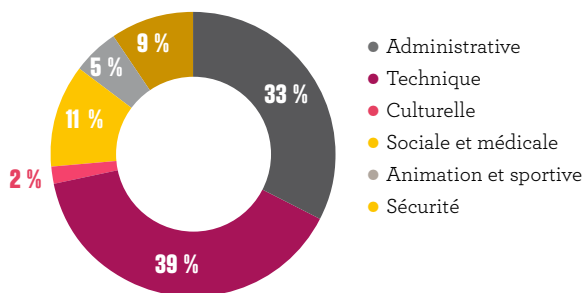
Nombre de jours de formation :

4 613 en 2013, + 6,81 % par rapport à 2012



- Formation d'intégration et initiale
- Formation de professionnalisation
- Préparation aux concours et examens

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ EN 2013 PAR FILIÈRE (UNIQUEMENT TITULAIRE)



388 INTERVENANTS en 2013

Le taux de refus est très faible : 3,1% et diminue (3,3 % en 2012)

DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES AGENTS

Avec le concours des collectivités,

180

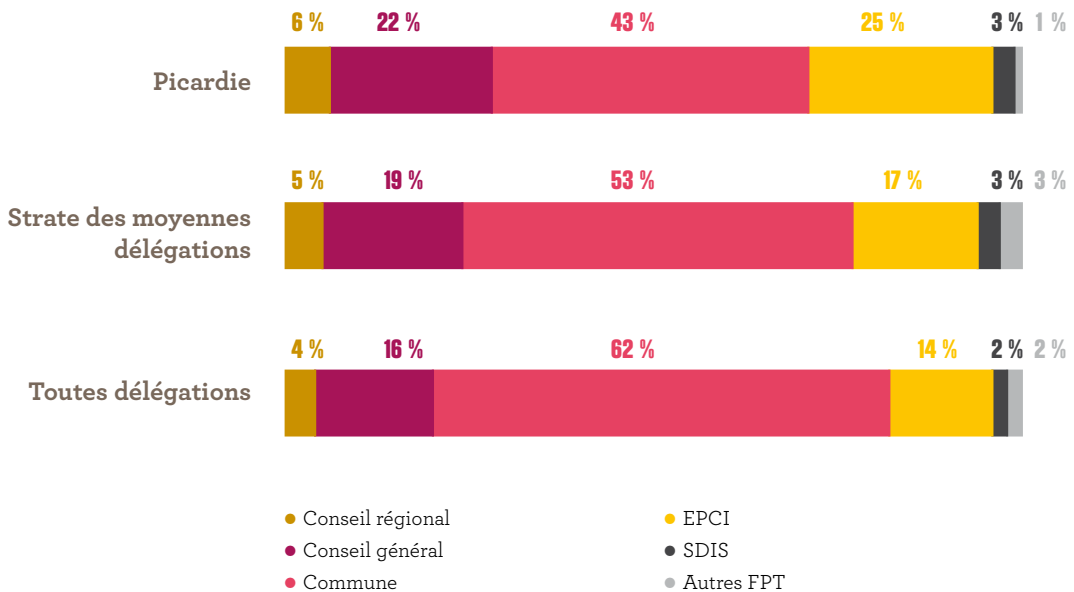
LIEUX DE FORMATION

différents témoignent de la démarche de territorialisation en Picardie.

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »,

Durant l'année 2013, **22 journées d'actualité**, d'évènementiels ont été organisées.

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION STAGIAIRE PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS :



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS EN LIEN AVEC LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

LA DÉLÉGATION PICARDIE AU PLUS PRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DES AGENTS AVEC SA DÉMARCHE PLAN DE FORMATION

La délégation Picardie a mis en place, depuis de nombreuses années (1986), une campagne annuelle « plan de formation », dont les objectifs sont de recenser les besoins de formation et de territorialiser les réponses à ces besoins. Cette démarche a toujours été portée par le CRO (conseil régional d'orientation) unanime et les délégués successifs.

Depuis deux ans, la délégation sollicite toutes les collectivités pour élaborer leur plan de formation de manière dématérialisée. Un fichier de saisie est mis à disposition des collectivités. Il leur permet de faire part de leurs demandes concernant des stages classiques (récurrents), ou de faire une demande de formation spécifique (individuelle ou collective). Un format de cahier des charges est proposé aux collectivités pour formaliser leur besoin de formation.

575 plans de formation ont été reçus en 2013. Ces plans de formation sont exploités par la délégation et permettent d'assurer la programmation territorialisée pour l'année suivante.

DES RÉPONSES AUX PLANS DE FORMATION PERMETTANT DE COUVRIR LA QUASI-TOTALITÉ DES DEMANDES.

La délégation Picardie apporte une réponse personnalisée à chaque plan de formation, ce qui permet de couvrir près de **95 %** des demandes. Pour les demandes plus spécifiques ou expertes, la délégation Picardie s'appuie notamment sur le réseau des INSET.

UNE TERRITORIALISATION DE NOS ACTIONS

La délégation s'attache à territorialiser ses actions de formations. Les informations issues des plans de formation permettent de repérer les lieux médians par rapport aux demandes. Cela réduit les déplacements des stagiaires en formation et favorise les départs en formation.

En 2013, les formations ont été territorialisées sur **180 lieux en Picardie**, contre 156 lieux en 2012. Cette action est possible grâce à la coopération des collectivités qui mettent à disposition du CNFPT des salles de formation.

DES FORMATIONS ACCUEILLANT MAJORITAIREMENT DES AGENTS DE CATÉGORIE C

71 % des agents accueillis en formation sont de catégorie C. La démarche plan de formation permet d'atteindre ce taux élevé, qui doit encore progresser !



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS EN LIEN AVEC LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

UNE CONTRACTUALISATION EN DÉVELOPPEMENT

UNE CONTRACTUALISATION EN DÉVELOPPEMENT

La délégation Picardie souhaite être le partenaire des collectivités. Dans ce cadre, elle souhaite contractualiser avec les collectivités des engagements réciproques (places réservées, confirmation par la collectivité, recherche de formations expertes, ...).

Deux types de contrats sont proposés :

- le contrat d'engagement réciproque, plutôt destiné à des collectivités qui définissent un plan de formation annuel ;
- le partenariat de formation professionnelle territorialisé (PFPT), plutôt destiné à des collectivités qui élaborent un plan de formation pluriannuel.

En 2013, deux nouveaux PFPT ont été conclus avec le Conseil régional de Picardie et la Communauté d'agglomération Amiens Métropole.

DES RENCONTRES TERRITOIRES POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Des rencontres avec les collectivités dénommées « rendez-vous territoriaux » ont été organisées par la délégation sur 9 territoires, pour accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs plans de formation. Au-delà du plan de formation, l'actualité de la fonction publique territoriale y est aussi présentée : emplois d'avenir, lutte contre l'illettrisme, rythmes scolaires, apprentissage, offre de service aux petites

collectivités, etc.

Tout au long de l'année 2013, la délégation Picardie a également rencontré les collectivités pour préparer la mise en place de l'inscription en ligne (IEL) concernant les formations d'intégration et les formations intercollectivités.

DES FORMATIONS ADAPTÉES

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES AGENTS.

Des préparations concours mises en œuvre.

La délégation organise une préparation pour chaque concours ou examen professionnel, sous réserve d'un effectif suffisant de stagiaires. Ainsi, 23 préparations ont été réalisées en 2013 représentant 62 groupes. La délégation a également mis en place des préparations pour les sélections professionnelles.

LE DISPOSITIF PASSERELLE

De même, la délégation a développé un dispositif de remise à niveau (dénommé dispositif passerelle), afin de mieux préparer les agents à intégrer les préparations concours.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS EN LIEN AVEC LE PRD

EN RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE

DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ

En 2013, la délégation a organisé **12 journées d'actualité territorialisées** qui ont pour objet d'informer les collectivités sur les évolutions législatives et réglementaires les plus récentes.

THÈMES DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ ORGANISÉES EN 2013 :

AVRIL :

la mise en œuvre des Scot et l'analyse des résultats de leur application.

MAI :

journée d'information sur l'analyse et les enjeux de la mise en œuvre du plan écophyto.

JUIN :

- journée inter régionale RH : seniors et génération XYZ, quelles transitions/transmissions ?;
- journée d'information réglementaire sur les déchetteries ;
- journée d'échange de pratique autour de la réforme des rythmes scolaires.

SEPTEMBRE, OCTOBRE :

les nouvelles règles d'état civil après la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

OCTOBRE :

conférence sur l'autorité parentale.

NOVEMBRE :

les marchés publics, la dématérialisation et la certification des comptes.

DÉCEMBRE :

journée d'actualité sur la réforme territoriale.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE :

- la réorganisation de l'instruction de l'urbanisme ;
- réforme des modes de scrutins locaux.

LES EMPLOIS D'AVENIR : UN INVESTISSEMENT IMPORTANT DES COLLECTIVITÉS ET DU CNFPT

Cette priorité régionale a conduit le CNFPT à travailler étroitement avec les services de l'État, pour assurer l'accompagnement formation des agents recrutés dans les collectivités territoriales. Un dispositif d'accompagnement dédié aux emplois d'avenir a ainsi été conçu par le CNFPT. Il s'agit d'une formation d'adaptation visant à faciliter l'intégration des agents dans les collectivités et d'une formation propre aux tuteurs. **27 sessions** ont été réalisées permettant d'accueillir **386 stagiaires**.

Les formations de professionnalisation sont également ouvertes aux emplois d'avenir, en fonction de leurs objectifs professionnels. Ainsi, **195 stagiaires** ont été accueillis en 2013 sur des stages de formation continue.



FOCUS SUR UNE ACTION

DISPOSITIF DE FORMATIONS SUR L'APPLICATION DE LA RÉORGANISATION DU DROIT DES SOLS

Pour faire suite à la réorganisation de l'instruction par l'État des documents d'urbanisme dans le département de la Somme, le CNFPT, en association avec l'union des maires de la Somme a organisé :

- dans un premier temps et de manière répartie sur le département, des demi-journées permettant aux agents de se réappropriier les éléments de droit de l'urbanisme, puis des sessions axées sur une sensibilisation aux évolutions législatives et réglementaires ;
- ensuite, des actions technico pratiques de deux jours se sont déroulées sur les thèmes de l'instruction des certificats d'urbanisme (Cua et Cub) et la déclaration préalable sans création de plancher.

Ces formations ont été dispensées avec l'aide de formateurs de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme) d'octobre 2013 à janvier 2014, dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.

Elles répondent à un fort besoin de professionnalisation, lié à l'impact de l'actualité juridique. Le CNFPT répond à ce besoin en proposant des formations de qualité en lien avec l'évolution des compétences des collectivités et de leurs agents.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR AGIR CONTRE L'ILLETTRISME

Par la formation et l'accompagnement des collectivités, la délégation Picardie favorise l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

UN CONSTAT ALARMANT EN PICARDIE

En effet, en Picardie, 13 % de la population connaît des difficultés en lecture, écriture ou en compréhension de textes simples contre 11 % au niveau national. Un Picard sur 8 est en difficulté préoccupante par rapport à l'écrit.

L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX

En 2008, le conseil régional d'orientation du CNFPT pour la Picardie valide le plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme. Ce plan d'action se décompose en 7 objectifs dont le premier concerne la sensibilisation des collectivités. En 2013, les médiateurs sociaux d'Amiens Métropole et 62 DRH et responsables formation sont impliqués dans cette démarche.

De leur côté, les conseillers formation de la délégation Picardie y sont sensibilisés et s'investissent par une communication auprès des formateurs de stagiaires de catégorie C, pour dialoguer avec les agents en formation apparaissant en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base.

Sans injonction, ni stigmatisation, l'objectif est d'orienter ces agents en difficulté vers des dispositifs de remise à niveau, adaptés à leur situation.

BILAN DES FORMATIONS :

14 sessions de formation réalisées : 99 agents formés : 26 sur le dispositif d'acquisition et 73 sur les sessions de consolidation. Les agents accueillis en formation sont en majorité des hommes : 58 %, dont 71 % appartiennent à la filière technique.



INTERVIEW DE GÉRARD WEYN, MAIRE DE VILLERS-SAINT-PAUL

La mairie de Villers-Saint Paul planifie

deux temps forts à l'occasion des formations « Savoirs de base ». Le Maire accueille le groupe à l'ouverture de la formation et organise un moment d'échanges et de convivialité au terme de celle-ci.

Comment vous est venue l'idée d'accompagner les agents dans cette cause ?

Notre collectivité a depuis toujours encouragé les agents à se former, grâce à la volonté conjointe du Maire et de la direction. Malgré cela, les agents de catégorie C étaient peu demandeurs de formations. La réforme de la formation professionnelle a rendu

obligatoire la formation tout au long de la vie. Le nouveau dispositif de lutte contre l'illettrisme répondait en partie à notre interrogation.

Quel a été le rôle du CNFPT Picardie ?

Il a été essentiel : facilitateur, innovant, à l'écoute. Facilitateur, parce que dès qu'un agent était repéré comme supposé avoir des difficultés à lire, écrire ou compter, nous pouvions en discuter librement avec le CNFPT. La souplesse du dispositif a grandement contribué à la réussite. Innovant, puisque le contenu, les méthodes pédagogiques sont adaptés au niveau des stagiaires. À l'écoute, car le formateur a su

valoriser petit à petit chaque stagiaire et adapter les supports en fonction des attentes.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Beaucoup de positif. Pour l'agent, renouer avec l'apprentissage redonne confiance en soi, modifie positivement le regard de l'entourage professionnel et personnel, transforme la relation avec les autres et permet d'évoluer dans sa carrière. Le comportement personnel et professionnel des agents a vraiment évolué positivement.



POUR AMIENS MÉTROPOLÉ : UN PROGRAMME DE TROIS ANS CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Amiens Métropole a mis en place depuis 2012 un programme triennal pour former ses 3 500 agents à la lutte contre la discrimination et à l'égalité des droits. Cette action s'inscrit dans le cadre de la loi du 16 novembre 2001, relative à la lutte contre les discriminations et les concepts clés en matière d'égalité des droits. Pour se faire aider dans leur mission, les services formations d'Amiens Métropole s'appuient sur le savoir-faire du CNFPT Picardie. Ces formations organisées par le CNFPT sont dispensées en « intra ».

OBJECTIFS :

Les objectifs de ces formations sont :

- de sensibiliser les agents sur la garantie d'égalité de traitement dans le management d'équipe, dans l'accueil du public ;
- de garantir l'égalité professionnelle de genre et d'orientation sexuelle, dans le respect de la vie privée et de la liberté de chacun ;
- et enfin, de garantir l'égalité pour les personnes en situation de handicap.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

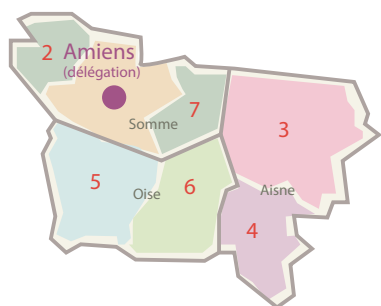
La méthode participative a été privilégiée. Les formations sont, dans un premier temps, organisées sous forme de théâtre forum. Des saynètes sont interprétées devant 50 à 70 agents qui peuvent intervenir à tout moment, prendre la place d'un comédien. À la suite de cette journée de sensibilisation, un approfondissement sur les objectifs est proposé.

Un second volet de quatre jours permet de passer à la pratique avec la formalisation de projets de service.

LE DISPOSITIF EN CHIFFRES

En 2013, 1 375 agents ont été formés en sensibilisation et 172 en approfondissement.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



→ Délégation régionale de Picardie

16, Square Friant
Les Quatre-Chênes - CS 41110
80011 Amiens CEDEX 01
Tél. : 03 22 33 78 20
Fax : 03 22 33 78 22
webmaster.picardie@cnfpt.fr
Pour envoyer un mail
à un agent du CNFPT,
taper : prénom.nom@cnfpt.fr

La délégation Picardie,
ce sont **8 référents**
territoire au service
des collectivités territoriales
et des établissements

LES RÉFÉRENTS TERRITOIRES

1 - Grand Amiénois, Conseil régional de Picardie	Ingrid Kerynck	ingrid.kerynck@cnfpt.fr
2 - Picardie Maritime, Santerre Haute Somme, Conseil général de la Somme	Daniel Petit	daniel.petit@cnfpt.fr
3 - Thiérache, Saint Quentinois, Grand Laonnois, Chaunois	Chantal Murriss	chantal.murriss@cnfpt.fr
4 - Soissonnais, Sud de l'Aisne, Conseil général de l'Aisne	Carole Santune Saffre	carole.saffre@cnfpt.fr
5 - Grand Beauvaisis, Clermontois Plateau Picard, Thelle Vexin Sablons, Conseil général de l'Oise	Claudie Michel	claudie.michel@cnfpt.fr
6 - Valois Senlis Chantilly, Grand Creillois Oise et Halatte, Sources et Vallées, Compiégnois	Pascale Maine	pascale.maine@cnfpt.fr
SDIS de l'Aisne, SDIS de l'Oise, SDIS de la Somme	Virginie Schipman	virginie.schipman@cnfpt.fr
Centres de gestion 80, 60, 02	Claire Lavernhe	claire.lavernhe@cnfpt.fr

VOS CONTACTS PAR DOMAINE DE FORMATION

• DIRECTION :

• Directeur régional	Christian ROCHE	Tél. : 03 22 33 78 46
• Directrice adjointe des ressources	Béatrice BOURGUEIL	Tél. : 03 22 33 78 44
• Directeur adjoint de la formation	Laurent BEULENS	Tél. : 03 22 33 78 36

• LES SERVICES GESTION :

• Secrétariat de direction	Karine WILMOT	Tél. : 03 22 33 78 46
• Ressources humaines/marchés publics	Rebecca MERCIER	Tél. : 03 22 33 78 43
• Secrétariat	Claudine RATOUIN	Tél. : 03 22 33 78 23
• Comptabilité	Karine FLIEDEL Solange AYROLE	Tél. : 03 22 33 78 47 Tél. : 03 22 33 78 48
• Marchés publics	Christelle CARON Rebecca MERCIER	Tél. : 03 22 33 78 62 Tél. : 03 22 33 78 43
• Service documentation	Dorothée PLARD	Tél. : 03 22 33 78 55
• Service accueil logistique	Jean-Christophe DUMORTIER, Christian PINABEL, Kathleen FASSIOT, Viviane MOUCHON	Tél. : 03 22 33 78 56 Tél. : 03 22 33 86 32 Tél. : 03 22 33 78 20 Tél. : 03 22 33 78 63
• Service communication	Valérie GENSE	Tél. : 03 22 33 78 21
• Service système d'information et télécommunication	Patrick SCHRICKE	Tél. : 03 22 33 78 24

LE SERVICE COORDINATION DES TERRITOIRES ET DE LA FORMATION :

Jocelyne THERY - Tél. : 03 22 33 78 37, **Sandrine DIOP** - Tél. : 03 22 33 78 52

INGÉNIERIE DE FORMATION :

E-RESSOURCES / FOAD, ILLETTRISME :

Catherine CADET

Tél. : 03 22 33 78 38
Savoirs de base participant à l'intégration dans la vie professionnelle, lutte contre les discriminations (coordination), développement de la FOAD en Picardie, accompagnements individuels et ateliers mobilité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE, PRÉPARATION CONCOURS ET INTÉGRATION, POLICE MUNICIPALE ET POMPIERS

Virginie SCHIPMAN

Tél. : 03 22 33 78 27,

Claire LAVERNHE

Tél. : 03 22 33 78 41

Accompagnement et

orientations individuelles, SDIS, préparation concours, formations obligatoires d'intégration, formations initiales police municipale, formations obligatoires et de professionnalisation spécifiques (pompiers, police).

SERVICES À LA POPULATION, PETITE ENFANCE, ENFANCE, SPORT, CULTURE, ÉTAT CIVIL, SOCIAL

Chantal MURRIS

Tél. : 03 22 33 78 34,

Carole SAFFRE

Tél. : 03 22 33 78 40

Chantal MURRIS : santé, social, état civil, élections, funéraire, cycles SMCR.

Carole SAFFRE : enfance, jeunesse, sport, culture, restauration.

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Pascale MAINE

Tél. : 03 22 33 78 35,

Claudie MICHEL

Tél. : 03 22 33 86 35

Pascale MAINE : management, gestion des RH (RPS, en partie/management), finances.

Claudie MICHEL :

communication institutionnelle, communication interne/accueil, affaires juridiques, dont marchés.

SERVICES TECHNIQUES AMÉNAGEMENT ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ingrid KERYNCK

Tél. : 03 22 33 78 32,

Daniel PETIT

Tél. : 03 22 33 78 25

Ingrid KERYNCK :

informatique, hygiène et sécurité au travail et conditions de travail (gestes et postures), restauration (technique, hygiène et sécurité).

Daniel PETIT :

urbanisme et développement local, génie technique, environnement, sécurité au travail (habilitations, chantiers et travaux en hauteur), Europe et international.



LES LOCAUX DU CNFPT SONT SITUÉS AU SEIN DE L'ANCIENNE CASERNE MILITAIRE FRIANT ENTIÈREMENT RÉNOVÉE ET RÉHABILITÉE EN PARC D'ACTIVITÉS.

Le bâtiment propose 10 salles de formation, dont certaines équipées pour les stages informatiques ou pour les visioconférences. Sont également disponibles un centre de ressources documentaires et un service de reprographie.

Le centre de ressources documentaires (CRD) est un espace ouvert aux agents territoriaux et au grand public.

Le service documentation propose au public un fonds spécifique aux collectivités territoriales comportant des ouvrages et des périodiques. La consultation est libre et ouverte à tous.

Deux postes informatiques sont également en accès libre.

La documentaliste est à la disposition des usagers pour les aider et les orienter dans leurs recherches.

Tél. : 03 22 33 78 55

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 15 - 17 h 15

Mardi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 15

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 / Fermé l'après-midi

Jeudi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 15 - 17 h 15

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 15

ÉVÉNEMENTS

Une équipe de France 3 Picardie a réalisé une série de reportages sur la police municipale de Beauvais.

CE REPORTAGE A MIS EN AVANT LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA POLICE MUNICIPALE DE BEAUVAIS.



Le CNFPT accompagne les policiers municipaux lors de leur formation initiale dans leur année de recrutement puis lors de leur formation continue obligatoire en cours de carrière.

Crédit photo : mairie de Beauvais.

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISÉE AVEC AMIENS MÉTROPOLE.



Amiens Métropole a signé un partenariat avec le CNFPT afin notamment de contractualiser la formation de l'ensemble des 3 500 agents de la collectivité à la lutte contre les discriminations, sur un plan triennal. (2012/2013/2014).

DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT NATIONAL DU CNFPT EN PICARDIE.

Le président national du CNFPT, Monsieur François Deluga, a rencontré les élus locaux et les cadres territoriaux de la Région Picardie, le mercredi 16 mai 2013 pour échanger avec eux sur leurs besoins de formation, mais aussi pour leur présenter les services offerts par l'établissement.

À cette occasion, François Deluga et Jean-Claude Billot, délégué régional ont signé un partenariat de formation professionnelle territorialisée avec Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION PICARDIE
16, SQUARE FRIANT LES QUATRE CHÊNES - CS4110
80 011 AMIENS CEDEX 01
WWW.CNFPT.FR
